



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/43/1002/Rev.1
S/20552/Rev.1
18 avril 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-troisième session
Point 15 c) de l'ordre du jour
ELECTIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS
DANS LES ORGANES PRINCIPAUX :
ELECTION D'UN MEMBRE DE LA COUR
INTERNATIONALE DE JUSTICE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-quatrième année

Liste des candidats présentés par les groupes nationaux

Note du Secrétaire général

1. Par une communication datée du 9 janvier 1989, adressée au nom du Secrétaire général aux Etats parties au Statut de la Cour internationale de Justice, il a été signalé qu'un siège était devenu vacant à la Cour par suite du décès, le 11 décembre 1988, du juge Nagendra Singh (Inde). Conformément au paragraphe 1 de l'article 5 du Statut de la Cour, les groupes nationaux ont été invités à présenter la candidature de personnes en mesure d'accepter les fonctions de membre de la Cour et à communiquer ces candidatures au Secrétaire général le 4 avril 1989 au plus tard.
2. Le 6 avril 1989, le Secrétaire général, conformément à l'article 7 du Statut de la Cour, a communiqué à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité une liste alphabétique des candidats au 4 avril 1989 (A/43/1002-S/20552). Le retrait d'une candidature a été communiqué à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité dans un additif à la liste (A/43/1002/Add.1-S/20552/Add.1). Les candidatures présentées après le 4 avril 1989 ont fait l'objet d'un document distinct (A/43/1006-S/20593).
3. La composition de la Cour et la procédure de vote qui doit être suivie par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité font l'objet du mémorandum du Secrétaire général publié sous la cote A/43/1001-S/20551. Les curriculum vitae des candidats sont publiés dans le document A/43/1003-S/20553.
4. A sa 91e séance plénière, le 18 avril 1989, l'Assemblée générale a décidé de prioriter le Secrétaire général de mettre à jour la liste des candidats afin de tenir compte des informations reçues depuis sa publication. Comme suite à cette demande, le Secrétaire général présente la liste ci-jointe (voir l'annexe).

ANNEXE

Liste des candidats présentés par les groupes nationaux

<u>Nom et nationalité des candidats</u>	<u>Groupe national qui a présenté la candidature</u>
Kraichitti, Pr Sansern (Thaïlande)	Liechtenstein Thaïlande
Patel, Dorab (Pakistan)	Argentine Pakistan Pérou
Pathak, Raghunandan Swarup (Inde)	Argentine Brésil Danemark Etats-Unis d'Amérique Inde Panama Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Yougoslavie
Pinto, Moragodage Christopher Walter (Sri Lanka)	Allemagne, République fédérale d' Belgique Canada Etats-Unis d'Amérique Finlande France Grèce Irlande Pays-Bas Pérou Sénégal Sri Lanka Suède
